



Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Cher.e.s élu.e.s, Chers Maîtres, Cher.e.s collègues, Cher.e.s étudiant.e.s,

Notre dernière réunion du *Journal du Droit Administratif* a eu lieu le 10 septembre 2019 en salle des thèses (Site de l'Arsenal). Etaient présentes et représentées dix-neuf personnes (Dr. Mathias AMILHAT, Dr. Maxime BOUL, Mme Nadège CARME, Mme la présidente Isabelle CARTHEMAZERES (rep.), Mme Clothilde COMBES, Mme Camille CUBAYNES, Dr. Florence CROUZATIER-DURAND, M. Loïc DEMEESTER, M. Tanguy ELKIHHEL, Dr. Delphine ESPAGNO-ABADIE (rep.), M. le rapporteur public Jean-Charles JOBART, Dr. Pierre-Luc L'HERMITE, Mme Zakia MESTARI, M. Adrien PECH, Dr. Alice PHILIPPE, Pr. Isabelle POIROT-MAZERES, M. Ibrahima TRAORE, Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Mme Anna ZACHAYUS), toutes intéressées par le *Journal du Droit Administratif* (JDA) et membres issus du Tribunal Administratif de Toulouse, de l'Université de Toulouse 1 Capitole & de Sciences Po Toulouse. La réunion s'est organisée autour des points suivants d'annonces et de discussions (entre 18 et 19h00) :

- ***Nouveau comité de rédaction***

Le pr. TOUZEIL-DIVINA a annoncé la constitution cet été – enfin publique et mise en ligne - d'un nouveau comité de rédaction destiné à faire (re)vivre le JDA pour – au moins – l'année universitaire et judiciaire à venir. Avant le départ en vacances, un appel à participation avait été lancé et y ont répondu favorablement et avec enthousiasme les docteurs Mathias AMILHAT & Maxime BOUL ainsi que M. Adrien PECH (doctorant). Aux côtés du pr. TOUZEIL-DIVINA, ils forment ainsi, tous de nœuds papillons revêtus pour cette « première », le nouveau comité de rédaction destiné à faire vivre le *Journal* au « quotidien ».

Après avoir présenté chacun des membres du nouveau comité et les avoir remerciés de leur engagement, la parole a été collectivement distribuée entre chacun de quatre membres afin de présenter et de discuter les éléments suivants :

- Présentation du nouveau site Internet (et de son logotype ci-dessous)  
& discussion sur les dossiers et projets du JDA pour cette année.



- ***Présentation du nouveau site Internet***

Les quatre membres du comité de rédaction ont ensuite exposé aux présents les différents éléments actionnés sur le nouveau site Internet (toujours à l'adresse <http://www.journal-du-droit-administratif.fr>).

D'abord, M. Adrien PECH a présenté la nouvelle page d'accueil du site : son menu principal, son « carrousel » des actualités, la présentation du *JDA* en six points-clefs et les 16 articles mis en « vedette » du site.

Ensuite, M. Mathias AMILHAT a fait état de l'organisation générale du site en insistant sur la mise en avant des comités renouvelés (de rédaction, scientifique et de soutien) ainsi qu'en indiquant la logique du nouveau logotype proposé. Enfin, M. AMILHAT a présenté ce qui sera la logique de l'article « du mois ».

A propos des comités renouvelés du *JDA*, il faut effectivement retenir au 10 septembre 2019 les constitutions suivantes :

***Le comité de soutien du JDA***  
***est formé de personnalités qui accompagnent et encouragent ses travaux :***

Mmes & MM. les professeurs  
Joël **ANDRIANTSIMBAZOVINA** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
Xavier **BIOY** (Université Toulouse 1, IMH),  
Jean-Marie **CROUZATIER** (émérite – Toulouse),  
(...) Pierre **DELVOLVE** (Institut de France),  
Aurore **GAILLET** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
Hélène **HOEPFFNER** (Université Toulouse 1, IEJUC),  
Christian **LAVIALLE** (émérite – Toulouse),  
Jean-Arnaud **MAZERES** (émérite – Toulouse),  
Philippe **RAIMBAULT** (IEP de Toulouse)  
& Jacques **VIGUIER** (Université Toulouse 1 Capitole – IDETCOM),  
Ainsi que Maître Christophe **LEGUEVAQUES** (Barreau de Paris)  
et Mmes Dr. Florence **CROUZATIER-DURAND** (Université Toulouse 1, IMH)  
& Dr. Nathalie **LAVAL-MADER** (Université Toulouse 1, IMH)

***Le comité scientifique***  
***(qui fusionne deux anciens comités dont le comité de lecture) du JDA***  
constitue un vivier de spécialistes du droit administratif notamment chargé de l'évaluation des travaux soumis au Journal et de sa direction scientifique. Il est composé de représentants des différents partenaires et soutiens institutionnels du Journal ainsi que de personnalités extérieures et qualifiées. Il intègre par ailleurs plusieurs doctorant.e.s de l'Université Toulouse 1 Capitole ainsi que d'autres établissements nationaux.

Deux membres du Tribunal administratif de Toulouse :

Mme la président Isabelle **CARTHE-MAZERES**

M. le rapporteur public Jean-Charles **JOBART**

Deux administrateurs en région occitane :

Mme Cécile **CHICOYE** (Université Toulouse 1 capitole)

M. Victor **DENOUVION** (Conseil départemental de Haute-Garonne)

Deux avocats du Barreau de Toulouse :  
Me Dr. Jonathan **BOMSTAIN**  
& Me Benjamin **FRANCOS**

Deux membres de l'IEP de Toulouse :  
Dr. Delphine **ESPAÑO-ABADIE**  
Dr. Cédric **GROULIER**

Dix personnalités extérieures à l'Académie de Toulouse :  
Dr Clément **BENELBAZ** (Chambéry)  
Dr. Jimmy **CHARRUAU** (Angers),  
Dr. Stéphanie **DOUTEAUD** (Boulogne-sur-Mer)  
Dr. Arnaud **DURANTHON** (Strasbourg),  
Dr. Florent **GAULLIER-CAMUS** (Bordeaux),  
Pr. Geneviève **KOUBI** (Paris 8)  
Dr. Arnaud **LAMI** (Aix-Marseille)  
Pr. Olga **MAMOUDY** (Hauts de France),  
Pr. Aude **ROUYERE** (Bordeaux)  
& Dr. Lucie **SOURZAT** (Lille).

Trois maîtres de conférences de l'Université Toulouse 1 Capitole :  
Dr. Fabrice **BIN** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
Dr. Nicoletta **PERLO** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
Dr. Julia **SCHMITZ** (Université Toulouse 1, IMH).

Trois professeurs de l'Université Toulouse 1 Capitole :  
Pr. Wanda **MASTOR** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
Pr. Grégory **KALFLECHE** (Université Toulouse 1, IMH),  
& Pr. Jean-Gabriel **SORBARA** (Université Toulouse 1, IMH).

Quatre doctorant.e.s de l'Université Toulouse 1 Capitole :  
Mme Camille **CUBAYNES** (Université Toulouse 1, IMH),  
M. Tanguy **ELKIHHEL** (Université Toulouse 1 Capitole, IDETCOM),  
M. Loïc **DEMEESTER** (Université Toulouse 1, IEJUC),  
Mme Anna **ZACHAYUS** (Université Toulouse 1, IMH).

Trois doctorant.e.s d'Universités hors de l'académie de Toulouse :  
M. Raphaël **COSTA** (Saclay),  
M. François **ABOUADAOU** (Lille),  
M. Mathieu **TEDESCHI** (Aix-Marseille).

**Le comité de rédaction du JDA est formé de quatre personnes  
qui gèrent au quotidien notre publication et sont chargées de sa mise en ligne :**

Dr. Mathias **AMILHAT** (Université Toulouse 1, IEJUC),  
Dr. Maxime **BOUL** (Université Toulouse 1, IMH),  
M. Adrien **PECH** (Université Toulouse 1, IRDEIC),  
& Pr. Mathieu **TOUZEIL-DIVINA** (Université Toulouse 1, IMH).

Le directeur de la rédaction, initiateur du *JDA*, est M. Mathieu TOUZEIL-DIVINA.

M. Maxime BOUL a ensuite présenté les éléments conservés du site originel : la mise en avant de nos dossiers (en cours et à venir), les chroniques, nos 158 contributeurs au 10 septembre 2019 ainsi que le dossier « phare » ou vedette de notre revue : les « 50 nuances de droit administratif ».

Enfin, le pr. TOUZEIL-DIVINA a indiqué quelques nouveautés de la rentrée « 2019 » : la mise en avant de notre (r)attachement toulousain, le partenariat adopté avec le site Curiosités juridiques (<https://www.curiositesjuridiques.fr/>) (qui nous fera régulièrement profiter des « curiosités » en droit administratif qu'il a dénichées), les nouvelles modalités de publication (et de présentation d'une contribution) au *JDA* ainsi que les éléments d'histoire de la *Revue* (et les fameux mots du Conseiller d'État Auguste CHAREYRE prononcés en un toast à l'avenir en 1913 : « Messieurs, Je vous propose de boire : Au *Journal du Droit administratif*, À son sympathique et distingué directeur (sic), À ses collaborateurs dévoués, Aux amis du Journal et à vous tous Messieurs, puisqu'aussi bien tous ceux qui sont groupés à cette table sont les amis du *Journal du Droit administratif* ». Le pr. TOUZEIL-DIVINA a montré à cet égard quelques anciens numéros « papiers » de notre ancêtre médiatique.

- ***Discussion sur les projets en cours & à venir***

Comme précédemment (et en donnant à chaque fois la parole au public), quatre éléments ont été présentés par les quatre membres unis du nouveau comité de rédaction.

**DOSSIERS.** En premier lieu, M. Adrien PECH a fait le point sur les **dossiers** en cours du *JDA*. Il a présenté le dossier « *Toulouse par le droit administratif!* » (<http://www.journal-du-droit-administratif.fr/?p=2736>) dont l'appel à contribution est lancé ce jour et qui paraîtra – pour la première fois – sur deux supports Internet & papier. Le comité de rédaction a engagé tous les membres du *JDA* à participer activement à ce dossier fédérateur. Ont ensuite été présentées trois propositions de dossiers (réactivées ou nouvelles) : l'une sur les droits (publics) des animaux (proposition PECH) ainsi que les trois dossiers proposés en 2017-2018 sur

- « ***Une décade de réformes territoriales*** » (titre très provisoire)

Direction : Mme Florence CROUZATIER-DURAND & (...) (en cours)

- « ***Les actions collectives*** » (titre très provisoire)

Direction : (...) & (...) (en cours)

- « ***Numérique & service public*** » (titre provisoire)

Direction : Mme CALANDRI & Abdesslam DJAZOULI-BENSMAN.

Après discussion, il est proposé de retenir en dossier n°08 le thème « l'animal en droit administratif » et ce, sous la direction collective du professeur Isabelle POIROT-MAZERES ainsi que de M. Adrien PECH et de Mme Dr. Alice PHILIPPE.

Un appel à contribution sera présenté par les porteurs dudit dossier lors de la prochaine AG.

**CHRONIQUES.** Les chroniques ont ensuite été évoquées par M. AMILHAT. La troisième chronique – en droit des contrats – qu'il dirige sera actualisée d'ici janvier 2020. Il en est de même de la chronique, dirigée par le pr. TOUZEIL-DIVINA dans le cadre de l'axe « *Transformation(s) du service public* » de l'Institut Maurice HAURIOU et dont l'actualisation est prévue pour le début d'année 2020.

Sont également présentées : la chronique (renouvelée) du droit administratif (qui succède à celle dite des doctorants et jeunes chercheurs et que M. BOUL a mise en avant) et l'hypothèse d'une chronique en droit des biens. Enfin, il est renouvelé le soutien à M. TOUHARI pour qu'il actualise sa chronique en droit des collectivités pour 2020 avec une nouvelle équipe.

**REUNIONS MENSUELLES & ARTICLES DU JDA.** M. BOUL a présenté ensuite l'une des nouvelles modalités du comité de rédaction 2019 de notre revue.

Chaque mois le comité de rédaction se réunira et choisira – avec tous les membres souhaitant participer – un article « sélectionné par la rédaction ». Il pourra s'agir d'un article qui a été spontanément proposé au *JDA* (comme autrefois) mais aussi d'une décision d'actualité estimée importante ou encore d'un élément de doctrine (nouveau livre ou article).

**La première et prochaine réunion du comité de rédaction est prévue au 22 octobre à 15 h (le lieu sera indiqué aux personnes se manifestant auprès du comité de rédaction).**

**CONFERENCES SUIVIES.** Enfin, le pr. TOUZEIL-DIVINA a présenté au public, avec l'aide de participantes (dont Mesdames Anna ZACHAYUS & Zakia MESTARI) deux cycles de conférences organisées à l'Université Toulouse 1 Capitole et que le *JDA* suivra et encadrera par des comptes-rendus.

Il s'agit d'abord de conférences sur l'accessibilité des décisions juridictionnelles (en partenariat avec l'ADDIMH) et ensuite de séminaires sur la nouvelle Loi dite de transformation de la fonction publique (en partenariat avec le Collectif L'Unité du Droit). Les détails scientifiques et techniques sur ces deux événements sont en ligne sur le site du *JDA*.

**PARTENARIAT(S).** Au nom du Tribunal Administratif de Toulouse et de sa Présidence, M. Jean-Charles JOBART réaffirme la volonté commune (des institutions toulousaines juridictionnelle et universitaire) de renforcer les liens d'échanges préexistants. Des pistes sont proposées non seulement pour des études contentieuses mêlant décisions, conclusions et commentaires mais encore pour des matinées annuelles à définir et qui pourraient très bien débiter par la conférence présentée ci-avant sur l'accessibilité et l'intelligibilité des décisions de Justice.

Par ailleurs, le pr. TOUZEIL-DIVINA a rappelé le partenariat tissé avec la revue du JurisClasseur - La Semaine Juridique Administrations & Collectivités territoriales (JCP A). Une chronique au nom du *JDA* - et de l'Institut Maurice HAURIOU a déjà paru deux fois en matière de service(s) public(s). Une prochaine chronique pourrait être préparée en ce sens.

- ***Prochains rendez-vous***

Il est proposé de se réunir en prochaine **assemblée générale le mardi 19 novembre à 18h (salle Maurice Hauriou)**.

Le présent compte rendu a été dressé et rédigé le 12 septembre 2019.  
Il a été visé par le comité de rédaction.  
& révisé (avec insertion des dates des prochains rendez-vous) le 20 septembre suivant.



Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA